



FAÇONNER UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE POUR L'AFRIQUE

JEUDI 30 JUIN 2022, 14.30 - 15.45

SALLE DE COMMISSION (ZONE BLEUE), ALTICE ARENA

APERÇU DE LA SESSION

Dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les océans, la **Commission de l'Union africaine co-organise l'événement parallèle "SHAPING AFRICA'S SUSTAINABLE BLUE ECONOMY"** afin de fournir un **espace de rencontre pour les parties prenantes et les partenaires africains afin d'encourager les partenariats et d'accroître les ambitions en matière de protection et de développement durable des océans et des mers d'Afrique.**

L'objectif de cet événement parallèle est d'amplifier les progrès de l'Afrique dans l'exploitation de son potentiel d'économie bleue et dans son engagement envers les cibles de l'ODD14 et de l'Agenda 2063, avec le soutien de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), respectivement en tant qu'organisation continentale pour l'Afrique et organe de mise en œuvre.

En tant que continent entouré d'une biodiversité marine et de processus écosystémiques parmi les plus importants au monde, de routes commerciales maritimes stratégiques, d'abondantes ressources aquatiques et d'actifs de carbone bleu, ainsi que de populations côtières croissantes, il est impératif que l'Union africaine guide le développement de l'économie bleue par des politiques efficaces qui catalysent l'action pour atteindre les objectifs mondiaux et continentaux.

L'événement parallèle réunira les principales parties prenantes qui dirigent les politiques continentales, régionales et sous-régionales en Afrique afin de discuter des besoins de l'Afrique en matière de développement durable de l'économie bleue et d'identifier les domaines d'intervention dans lesquels les actions et les partenariats peuvent être orientés pour soutenir des engagements tangibles en faveur des océans.

CONTEXTE

L'Union africaine a désigné les océans et les mers d'Afrique comme la **"nouvelle frontière de la renaissance africaine"**, en reconnaissance du potentiel des vastes ressources et domaines aquatiques du continent. Deux tiers des membres de l'Union africaine sont des États côtiers ou insulaires, qui se partagent un littoral de plus de 47 000 km. Une proportion importante de la population africaine est

concentrée dans les zones côtières, et cette démographie augmente chaque année. Les villes côtières, le tourisme, les ports, l'industrie et l'agriculture sont les principaux contributeurs au PIB de l'Afrique. Les océans et les mers d'Afrique fournissent d'importants services écosystémiques et des ressources qui soutiennent les moyens de subsistance et une multitude d'industries.

1. La pêche et l'aquaculture constituent à elles seules la base vitale des communautés côtières, employant 12 millions de personnes et représentant une valeur de 24 milliards de dollars par an. Les "aliments bleus", c'est-à-dire les nutriments, en particulier les protéines provenant de sources maritimes, sont essentiels à une stratégie efficace de sécurité alimentaire pour le continent africain ;
2. La majorité du commerce africain est maritime, 90 % des importations et des exportations étant échangées par voie maritime. On estime que les ports africains assureront le transport de plus de 2 milliards de tonnes de marchandises par an d'ici à 2040 et qu'ils seront un facteur clé du succès de la zone de libre-échange continentale africaine.
3. La biodiversité marine de l'Afrique représente un atout sous-utilisé dans la lutte contre le changement climatique, dans les industries innovantes et en termes de production scientifique. L'Afrique abrite 6 des 66 grands écosystèmes marins du monde, dont 3 des écosystèmes marins les plus productifs du monde. Ceux-ci fournissent une "richesse bleue" sous la forme de pêcheries, ainsi que des services écosystémiques tels que la séquestration du carbone.
4. Le tourisme côtier et marin en Afrique représente un secteur économique essentiel, générateur de devises étrangères et directement dépendant de la santé des ressources marines telles que des récifs coralliens sains.
5. Les ressources marines et côtières sont des espaces clés pour catalyser la révolution industrielle 4th sur le continent africain, où l'utilisation de dispositifs autonomes pour la cartographie, la géolocalisation et la comptabilisation du capital naturel, la compréhension croissante de la biodiversité marine et son utilisation dans l'industrie, et l'accélération de l'intégration des solutions technologiques basées sur les océans pour le climat, fourniront des voies pour passer à des industries et des économies durables.
6. Le continent africain contribue globalement à la réalisation de l'ODD13 (changement climatique) ainsi que d'autres ODD grâce aux services écosystémiques qu'il fournit. Ses "ceintures bleues" d'herbes marines, de mangroves et d'autres ressources marines jouent un rôle net dans la capture et la séquestration du carbone, tandis que les produits de base et les matières premières soutiennent l'industrialisation et le commerce par le biais de chaînes de valeur régionales.

Malgré ces possibilités, l'Afrique n'a pas encore tiré pleinement parti du potentiel que représentent ses océans et ses mers. Le manque de capacités, d'infrastructures et de ressources adéquates, étayé par la faiblesse des cadres de gouvernance, de la coordination intersectorielle ou des dispositions institutionnelles, compromet la capacité du continent à exploiter le vaste potentiel des océans.

En outre, l'Afrique - et le monde - est confrontée à une course contre la montre pour protéger ses ressources marines et aquatiques des impacts anthropiques. La dégradation, voire la destruction dans certains cas, de ces ressources en raison du changement climatique, des méthodes de pêche destructrices

et de la pollution compromet notre capacité à les comprendre, à les protéger et à les utiliser de manière efficace et durable. Il est urgent de se mettre d'accord sur les moyens d'améliorer la santé de nos océans et de nos mers par des actions fondées sur la connaissance et porteuses de solutions durables.

Dans le même temps, l'impact socio-économique dévastateur de la pandémie de COVID-19, sur fond d'événements météorologiques de plus en plus fréquents et des retombées de la crise entre l'Ukraine et la Russie et d'autres chocs exogènes, a mis en évidence le besoin clair et urgent pour l'Afrique de mettre en place des systèmes alimentaires durables et résilients, ainsi que la nécessité de diversifier les voies de création d'emplois et de revenus. Le développement d'une économie bleue durable, fondée sur des mers et des océans sains et prospères, offre une telle possibilité.

OBJECTIFS DE LA SESSION

Cette session servira de plateforme pour discuter de la manière dont les parties prenantes de multiples secteurs peuvent contribuer à exploiter le potentiel aquatique de l'Afrique et à donner un élan à l'agenda de l'économie bleue de l'Afrique, tout en plaçant ses habitants et son environnement au cœur des politiques, projets et chaînes de valeur de l'économie bleue.

Sur la base de ce qui précède, l'événement parallèle s'adresse aux personnes suivantes :

1. Renforcer l'agenda océanique de l'Afrique par la convergence des idées, des positions communes et des priorités convenues ;
2. Développer des partenariats ciblés entre les secteurs et les communautés de parties prenantes ;
3. Mise à l'échelle des innovations et des solutions pour l'économie bleue en Afrique.

L'événement parallèle vise également à créer des connexions pour la pollinisation croisée des idées, la mobilisation des ressources, l'innovation axée sur les objectifs et la mise en œuvre de projets d'économie bleue inclusifs à travers et au sein du continent. Il permettra d'établir un réseau d'objectifs autour des océans d'Afrique qui repose sur les principes de durabilité, d'inclusion et d'impact.

FORMAT & PROJET DE DÉROULEMENT DU PROGRAMME

Le format de l'événement parallèle comprendra un discours principal de Madame Josefa Sacko, commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable (ARBE) de la Commission de l'Union africaine, suivi d'un panel de discussion multipartite. Les discussions porteront sur les points suivants :

- (i) Les possibilités pour le continent africain de tirer parti de ses ressources bleues pour développer des économies robustes, tout en atteignant les objectifs climatiques ;
- (ii) Voies pour la modernisation des secteurs océaniques traditionnels et l'incubation des solutions émergentes 4IR
- (iii) Enseignements et meilleures pratiques pour des environnements favorables et prévisibles en matière d'innovation et d'investissement afin de soutenir les aspirations de l'Afrique en matière de développement de l'économie bleue.
- (iv) Des actions concrètes et immédiates pour assurer des progrès mesurables à la suite de l'UNOC

PARTICIPATION

L'événement parallèle fournit un point de rencontre pour les parties prenantes et les partenaires africains afin de discuter de l'économie bleue en tant que collectif, et d'établir des partenariats, tandis que les idées glanées lors de l'événement parallèle permettront à la CUA et à l'AUDA-NEPAD d'identifier les domaines d'intervention prioritaires, les besoins en ressources et les opportunités pour une action accélérée. L'événement est ouvert à tous les représentants des États membres de l'UA, des communautés économiques régionales (CER) et des organismes en Afrique, aux partenaires et aux parties prenantes représentant l'industrie, le monde universitaire, la science, les femmes, les jeunes, la société civile et les pionniers de la technologie.

CONTACTS

Commission de l'Union africaine (CUA) :

Barkha Mossae, conseillère en économie bleue, MossaeB@africa-union.org / Barkha.mossae@africa-union.org / +251970006141 (whatsapp).

Linda Etta, coordinatrice de l'économie bleue

Ettal@africa-union.org

Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) :

Bernice Mclean, Chef, Programme Economie Bleue

bernicem@nepad.org

+27828586513

DÉROULEMENT DE LA SESSION

14.35 - 14.55 : DISCOURS D'OUVERTURE

- SON EXCELLENCE JOSEFA SACKO, COMMISSAIRE À L'AGRICULTURE, AU DÉVELOPPEMENT RURAL, À L'ÉCONOMIE BLEUE ET À L'ENVIRONNEMENT DURABLE

- S.E. le ministre J. F. Ferrari, ministre de la pêche et de l'économie bleue, République des Seychelles, en sa qualité de champion de l'économie bleue de l'UA.

14.55 - 15.30 : DÉBAT D'EXPERTS

- Harsen Nyambe Nyambe, directeur, SEBE

- **Mme Nancy Karigithu, secrétaire principale du département d'État pour la navigation et les affaires maritimes, Kenya**

- Dr. Eshete Dejen, IGAD

- Dr Bernice McClean, AUDA NEPAD

- Dr Mika Odido, COI-UNESCO

- Mme Yevona Lawson, Présidente, WIMA

Chaque intervenant disposera de 2 minutes pour présenter son identité et ses trois priorités pour l'agenda de l'économie bleue en Afrique. Cette introduction sera suivie d'une conversation plus approfondie basée sur une série de questions directrices.

15.30 - 15.40 : QUESTIONS ET RÉPONSES

15.40 - 15.45 : RÉCAPITULATION

Chaque intervenant dispose de 30 secondes pour formuler son appel à l'action, sa vision de l'économie bleue en Afrique dans les 5 ou 10 prochaines années.